

"PACTE"



sgen Cfdt: Spécials PROFIES ECOLES

NORMANDIE

PARTIE SOCLE

- Doublement du montant de la prime statutaire (ISAE) (min. + 1300 € brut/an)
- Une rémunération supérieure à 2 000 € dès le début de carrière.
- Extension du bénéfice de la prime d'attractivité aux professeurs stagiaires (+ 930 € brut/an)
- Revalorisation de la rémunération des professeurs contractuels
- Des promotions facilitées à la hors classe et à la classe exceptionnelle
- Une meilleure prise en compte de l'expérience professionnelle en cas de reconversion vers le métier d'enseignant
- Augmentation du taux de promotion à la hors classe (de 18 à 25%)

SANS CONDITION, POUR TOUS!

PARTIE PACTE

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR TEMPS DE CLASSE : 4 missions possibles MISSIONS
ANNUALISES
2 missions possibles

MISSIONS EN + ...

POUR GAGNER +

PARTIE PACTE

Les missions possibles:

- Heure hebdomadaire de soutien en français et mathématiques en 6e [1 mission = 18h]
- Devoirs faits au collège [1 mission = 24 h]
- Soutien renforcé aux élèves en difficulté [1 mission = 24 h]
- Stages de réussite pendant les vacances [1 mission = 24 h]
- Coordination et mise en œuvre des projets pédagogiques innovants (type CNR-Notre école)
- · Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers



Mission 1 : Heure de soutien au collège

Tous les élèves de 6eme auront une heure de soutien hebdomadaire en français ou mathématiques.

- INTERDIT aux collègues de CYCLE 1 = on est trop petits ou trop c...?
- Temps de déplacement école-collège défrayé ????
- Temps supplémentaire de concertation avec le collège
- Temps supplémentaire de préparation
- Sur quel temps? = le mercredi matin = frais de garde d'enfant pour certains





Mission 2: Devoirs faits

Tous les élèves de 6e bénéficieront obligatoirement d'une heure par semaine de Devoirs faits, selon les modalités du chef d'établissement.

Temps de déplacement école-collège défrayé ????

Mission 3 : Soutien pédagogique

Soutien renforcé sur les enseignements fondamentaux.

Priorité aux CE2-CM1 et CM2 en éducation prioritaire.

Priorité au cycle 2 et 3 pour les autres.



Mission non proposée pour les élèves de cycle 1





Mission 4 : Stage de réussite

- Pendant les congés scolaires (vacances de la Toussaint, de printemps, dernière semaine d'août)
- Quel que soit le niveau d'enseignement
- Avec l'accord des familles
- En français ou en mathématiques
 - Ce stage était rémunéré 26€/heure, il sera rémunéré 52€/heure
 - Impossibilité de faire 15 heures comme avant (seulement le matin sur 5 jours) mais bien 24h (modalités à voir)



Mission 5 : Coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants

- Il semblerait que cela ne prennent pas en compte les sorties scolaires de fin d'année mais bien des projets en lien avec le ministère (tu sais, le projet qui dure des plombes et dont tes élèves ne se souviennent pas)
 - On est pas content mais c'est juste parce qu'on est syndicaliste...





Mission 6 : Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers

- Personne ressource (au moins une par circo) : en soutien des équipes pédagogiques, des directions d'école notamment sur les élèves en situation de handicap;
- en lien avec le PIAL et l'enseignant référent pour la scolarisation des enfants en situation de handicap .
 - Temps de concertation ? journée de décharge ?



ESGENNORMANDIE N'ACCEPTE PAS LA MISSION!



Nous n'acceptons pas ce pacte,
nous pensons qu'il est source d'inégalités entre les hommes et les
femmes mais également entre le premier et le second degré...
Bref...un manque de respect qui perdure...
on a encore du boulot
et on a besoin de vous pour exprimer notre mécontentement!